



CLUB ENFANTS LES MILLE PATTES



Accueil des enfants de 4 à 12 ans
Ecole maternelle – Impasse des Laiches
38250 VILLARD DE LANS
Tél : 06 83 11 60 21

Organisateur
OMT Villard de Lans
31 avenue Général de Gaulle
38250 Villard de lans

INFORMATIONS ET REGLEMENT

Vous avez inscrit votre ou vos enfant(s) au centre de loisirs Les Mille Pattes. Nous vous remercions de votre confiance et nous vous prions de prendre 5 minutes, pour lire attentivement ce règlement.

L'ACM les Mille-Pattes dépendant de l'Office Municipal du Tourisme de Villard de Lans répond aux exigences de Jeunesse et des sports de l'Isère.

Les activités du centre de loisirs comme les activités spécifiques (escalade, accrobranche...) sont encadrées par des moniteurs diplômés BAFA et des professionnels titulaires du brevet d'état.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions avant l'ouverture s'effectuent par courrier avec le dossier complet avec un règlement par chèque (possibilité de changer le mode de paiement sur place lors de votre arrivée). Après l'ouverture du club, les inscriptions se font sur place uniquement **le matin de 9h30 à 11h45**. Par téléphone au 06 83 11 60 21 (renseignements uniquement)

Par courrier en téléchargeant les formulaires sur le site Internet

Adresse retour courrier : OMT Villard de Lans Club enfants les Mille-Pattes
31 avenue du Général de Gaulle
38250 Villard de lans

Règlement accepté : Par chèque **à L'ordre de « Régie Mille Pattes »**

Par chèques vacances

En carte bancaire (uniquement sur place)

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement (sauf cas de force majeure, accident, maladie sur présentation d'un justificatif).

Les changements de dates d'inscription doivent être effectuées au plus tard 48 heures à l'avance.

Une fiche d'inscription devra être remplie, ainsi qu'une fiche sanitaire de liaison.

TRAITEMENT MEDICAL

Tout enfant suivant un traitement médical doit avoir une prescription du médecin afin que le responsable du club puisse administrer la posologie et faire le suivi dans la mesure où cela ne requiert pas de compétences particulières.

Les maladies contagieuses devront être déclarées au responsable du club. Les parents devront signer l'autorisation d'intervention chirurgicale (fiche d'inscription).

HORAIRES

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

De 8h à 12h (accueil à partir de 8h et jusqu'à 9h30). Possibilité de manger sur place avec son pique-nique.

13h30 à 18h (accueil de 13h30 à 13h45)

Journée du mercredi : 9h à 18h (accueil de 9h00 à 9h45) Prévoir pique-nique.

Faites le pique-nique de préférence le matin plutôt que la veille au soir (même si vous le réfrigérez), préférez des aliments ne craignant pas la chaleur et si possible mettez le pique-nique dans une petite glacière.

Possibilité d'accueillir les enfants à partir de 8h sur demande.

(Reprise des enfants sur signature de 17h30 à 18h)

► Merci de vous présenter à l'accueil avec vos enfants pour les confier à une animatrice ou un animateur.

Sauf autorisation écrite, les enfants ne pourront quitter seuls le Club, ils seront confiés aux seules personnes désignées sur la fiche d'inscription.

Le club se réserve la possibilité d'exclure un enfant dont le comportement remettrait en cause la sécurité et le déroulement des activités.

ASSURANCES

Une assurance couvre les enfants et l'ensemble du personnel du centre de loisirs. Elle n'intervient cependant qu'en complément de l'assurance familiale.

DIVERS

Dans la semaine, les enfants pratiqueront des activités spécifiques encadrées par des professionnels.

Dans le cadre des activités ou en cas de problème particulier, la responsable ou les animateurs se réservent le droit de transporter les enfants dans les véhicules prévus pour le transport d'enfants, dans le respect du code des assurances.



Une journée aux Mille Pattes *On s'équipe, on se prépare !*



Afin de profiter pleinement de son séjour, votre enfant aura besoin du matériel suivant en fonction de sa sensibilité.

Attention ! En montagne la météo change vite.



Prévoir des vêtements n'ayant rien à craindre et adaptés à l'activité, **des chaussures fermées** adaptées au sport et à la marche.



Dans mon sac à dos il y a :

- Mouchoirs.
- Casquette ou chapeau de soleil.
- Crème solaire.
- Lunettes de soleil.
- Pull et veste de pluie.
- Gourde.
- Goûter qui ne fondra pas pendant l'activité (on privilégie un goûter sain : fruit, barre de céréale, pain et confiture... et on évite le chocolat qui n'aime pas la chaleur !!)

Pour l'escalade et le parcours accrobranche

Pantacourt ou short un peu long et T-shirt un peu long.

Pour la patinoire

Pantalon, polaire, chaussettes montantes, gants.

Pour la spéléo

Pantalon (éviter les jeans qui limiteront les mouvements de votre enfant) ou survêtement, polaire, chaussette montante, chaussures de montagne (ou bottes de pluie). La température dans la grotte ne dépasse pas les 10° degrés.

Pour des questions de sécurité, nous ne prendrons pas les enfants en séance spéléo, si leur tenue est inadaptée à la sortie. (Exemple enfant en short et tee-shirt).

Pour le pique-nique

Un choix d'aliments judicieux

Quelques recommandations :

Que vous optiez pour des sandwiches, des salades composées ou des pique-niques plus élaborés, choisissez des aliments peu fragiles. Préparez les pique-niques au plus près de la remise aux enfants et présentez les aliments dans des sacs isothermes, avec des accumulateurs de froid.

Aliments non périssables, se conservant à température ambiante (à l'abri du soleil)	• Conserves de viande, de poisson, de légumes, de légumes secs ou de fruits (à consommer dès l'ouverture si absence de maintien au froid) • Fruits secs • Fruits oléagineux (amandes, pistaches, cacahuètes...) • Aliments stérilisés sous-vide (betteraves rouges, pommes de terre...) • Aliments déshydratés en sachets • Pain de mie et viennoiseries industrielles • Biscuits secs • Moutarde, mayonnaise et condiments en dosettes individuelles • Confiture, compotes en portions individuelles stérilisées • Riz au lait, gâteau de semoule
Aliments peu fragiles, pouvant se garder pendant la journée (à température modérée)	• Pain • Fruits et légumes frais entiers • Produits de salaison stables (saucisson sec, jambon cru) • Œufs durs en coquille • Fromages à pâte pressée et certains fromages fondus • Pain et viennoiseries fraîches sans crème • Biscuits et gâteaux secs maison
Aliments fragiles, à conserver impérativement au froid, en conteneur isotherme ou glacière et à consommer dans la journée (ou la demi-journée en cas de rupture de la chaîne du froid)	• Viande et préparations à base de viande (poulet rôti, rôti de porc cuit...) • Charcuteries fraîches préemballées (jambon, blanc de volaille...) • Poisson, fruits de mer et produits dérivés (saumon fumé, surimi...) • Pâtes, riz et autres féculents cuits • Fromages à pâte molle • Produits laitiers frais • Aliments pasteurisés sous-vide (viande, plats cuisinés...) • Crudités coupées ou râpées (sauce à part) • Pizzas, cakes salés, tartes salées et flans • Plats cuisinés réfrigérés • Sandwichs (qu'il vaut mieux assembler juste avant consommation) • Salades et légumes de 4e gamme • Jus de fruits ou de légumes frais ou pasteurisés
Aliments à éviter lors des pique-niques car trop fragiles	• Viandes crues (carpaccio...) et abats • Viande hachée • Fruits de mer crus et produits à base de poissons crus (sushi, maki) • Préparations à base d'œuf cru (mousses, mayonnaise...) • Fromages au lait cru